

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Verrerie SOTUVER, réuni le jeudi 12 octobre 2017 a décidé :

1- De proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- L'augmentation du capital d'un montant de 2 180 288 dinars par incorporation:
 - des réserves spéciales d'investissement qui ont été constituées en vertu des dispositions de l'article 7 du code d'Incitations aux investissements d'un montant de 2 089 442,667 Dinars
 - d'une partie du résultat reporté d'un montant 90 845,333 Dinars

Les 2 180 288 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar (1DT) chacune seront réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour vingt-trois (23) actions anciennes. Le capital social passe de 25 073 312 Dinars à 27 253 600 Dinars.

La jouissance des actions nouvelles est fixée à partir du 1^{er} Janvier 2018.

2- De convoquer les actionnaires pour :

Une Assemblée Générale Extraordinaire pour le Mardi 14/11/2017 à 10h au siège de la société SOTUVER

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.